



Dans le cadre de la démarche « Zéro pesticide » engagée depuis plusieurs années, le plan de désherbage réalisé en 2014 avec les services de la FRAPNA et du Symilav a permis de faire évoluer nos pratiques. Récemment, la Commune s'est dotée de désherbeur écologique à eau chaude 110° basse pression et un désherbeur mécanique. Ces outils consistent à supprimer les herbes indésirables afin de limiter leur développement.

Pour réaliser cet investissement d'un montant de 26 114 € HT, deux partenaires ont soutenu financièrement ce projet : la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour un montant de 9 528 € et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour 9 472 € soit près de 80 % d'aides.

